

POSTE À POURVOIR
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL H/F

Type de Contrat de travail	<p>Contrat à Durée Indéterminée à temps plein (période d'essai de 2 mois)</p> <p>Le volume annuel de travail est fixé à 1575 heures auxquelles s'ajoute la journée de solidarité définie au code du travail, la durée hebdomadaire du travail pouvant varier sur tout ou partie de l'année et le repos hebdomadaire n'étant pas habituellement donné le dimanche.</p> <p>Le poste est incompatible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec toute fonction d'éducateur sportif au sein de groupements sportifs affiliés, sauf exception dûment justifiée, et après accord du DTN de la FFJDA et du Président de la Ligue. - Avec tout mandat de dirigeant ou d'administrateur au profit d'un OTD et/ou d'un club affilié.
Date prévisionnelle d'embauche	Poste à pourvoir au 1er septembre 2025.
Rémunération	<p>Rémunération mensuelle brute comprise entre 2300 et 2650 euros brut, en fonction de l'expérience du candidat.</p> <p>Classification : Technicien – groupe 5 de la CCNS</p>

Le Comité de la Haute-Garonne recrute un éducateur sportif homme ou femme titulaire du BEES 2ème degré option « judo-jujitsu » ou du DESJEPS judo jujitsu (toutefois les candidatures mentionnant un BEES 1er degré ou DEJEPS seront étudiées sous réserve d'un projet de formation à court terme), sur un poste de Conseiller Technique Fédéral (CTF) placé :

- sous l'autorité administrative de la Présidente du GE ;
- sous l'autorité fonctionnelle du Président du Comité de la Haute-Garonne ;
- sous l'autorité technique du DTN de la FFJDA ou de son représentant le DTR.

Les candidatures (lettre de motivation, CV et carte professionnelle) sont à adresser par mail **jusqu'au 4 juillet 2025 dernier délai**, aux personnes suivantes :

president_occitanie@ffjudo.com ; president_comite31@ffjudo.com ; comite31@ffjudo.com ;
yannick.fousse@ffjudo.com ; cecile.grasso@ffjudo.com ; franck.robert@ffjudo.com ;
maelle.jarmuzek@ffjudo.com.

Les dates des entretiens vous seront communiquées ultérieurement.

DESCRIPTION DU POSTE :

- Conseiller ou Conseillère Technique Fédéral(e) (CTF) auprès du Comité de la Haute-Garonne pour assurer le développement et la coordination d'actions mises en œuvre par le comité ;
- Les missions sont principalement effectuées pour le compte du Comité de la Haute-Garonne, mais pourront être réalisées également pour la zone regroupant 3 autres comités de l'Occitanie ;
- Les missions sont définies et précisées pour chaque olympiade sportive par une lettre de missions qui peut être ajustée, si besoin, annuellement. Les missions sont évolutives dans leur contenu et leur répartition et pourront justifier la mise en place d'un plan individuel de formation.

POSITIONNEMENT :

- Sous l'autorité fonctionnelle du Président du Comité de la Haute-Garonne de Judo ou de son représentant ;
- Sous l'autorité technique du DTN (Directeur Technique National) de la FFJDA ou son représentant (DTR).

PRINCIPALES ACTIVITES :

- Missions de développement et de promotion :
 - Relais de l'action fédérale en direction des clubs ;
 - Travail technique de proximité avec les clubs ;
 - Coordination et mise en place d'actions de développement et de promotion.
- Missions sportives et techniques :
 - Organisation et suivi des activités fédérales (calendriers, CODG, statistiques...) ;
 - Coordination des manifestations du Comité ;
 - Accompagnement sportif et technique auprès des licenciés du Comité et logistique événementielle ;
 - Encadrement/coordination des stages sportifs, regroupements, actions de détection et de formation des jeunes sportifs.
- Missions éducatives et de formation :
 - Intervention sur la formation initiale et continue des enseignants du Comité ;
 - Détection et information des enseignants pour l'entrée en formation qualifiante (CQP/BPJEPS/DEJEPS) : accompagnement, tutorat, aide à la construction de plans de formation.
- Missions Équipe Technique Départementale :
 - Coordonne l'Équipe Technique Départementale ;
 - S'assure du respect des orientations et politiques départementales ;
 - Accompagne le(s) alternant(s).
- Missions Équipe Technique Régionale :
 - Membre de l'Équipe et participation aux activités de l'Équipe : participation aux réunions ;
 - Rédaction des bilans d'activités relatifs aux activités du Comité ;
 - Conseil, soutien et renforcement des actions de l'ETR.
- Missions administratives :
 - Participation aux réunions statutaires, institutionnelles et aux réunions des commissions du Comité ;
 - Aide à la constitution et à l'étude des dossiers : ANS, Conseil Départemental, appels à projet...

COMPETENCES ATTENDUES :

- Capacité à travailler en équipe et à fédérer autour de projets communs, sens des valeurs associatives et des relations humaines, culture « judo » ;
- Maîtrise des technologies de l'information et de la communication ainsi que des outils informatiques : Word, Excel, Powerpoint, réseaux sociaux, extranet fédéral... ;
- Patrimoine de connaissances ou expériences : sport de haut niveau, formation de cadres, vie fédérale, enseignement du judo, organisations événementielles, etc. (Si nécessaire, un module de formation pour adaptation au poste pourra être activé) ;
- Sens de l'organisation, rigueur professionnelle et adaptabilité ;
- Connaissance de l'environnement législatif et réglementaire du sport ;
- Connaissance du milieu associatif ;
- Permis de conduire B.

AUTONOMIE :

Lorsqu'une décision importante doit être prise concernant le fonctionnement d'une des structures de travail, le CTF doit en référer au DTR et à la Présidente de Ligue. Le CTF rend compte de son activité auprès de la Présidente de Ligue et du DTR.

EVALUATION DU TRAVAIL :

- Capacité à s'inscrire dans un processus d'auto-évaluation ;
- Entretien annuel.

AVANTAGES :

- Mutuelle proposée par le Comité prise en charge à 60% par l'employeur ;
- Ligne téléphonique spécifique prise en charge par l'employeur ;
- Ordinateur portable ;
- Tickets restaurant pris en charge à 60% par l'employeur.